

VEUREY

VOROIZE

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES N°3 - NOVEMBRE 2014



LA METROPOLISATION

ZOOM

► Lire en page 2-3



P5 - Retrouvailles



P6 - Nouveau : Club Canin
Sous le Massif Vercusien



P8 - Veurey sous
les eaux

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

P2-3 - Métropolisation
P4 - ADSL
P4 - Infos pratiques
P5 - Retrouvailles
P5 - Cross des écoles

TOUR À TOUR

P6 - CLV
P6 - Ecole de musique
P6 - Club Canin Sous le Massif Vercusien
P7 - La maison des P'tits Bouts
P7 - Don du sang

INFORMATIONS UTILES

P8 - Secrétariat de Mairie
P8 - Numéros Urgences / Santé

AGENDA

P8



MAIRIE DE VEUREY VOROIZE
2 rue de la Gilbertière
Tél : 04 76 85 16 80
Fax : 04 76 85 54 28
mairieveureyvorozie@wanadoo.fr
www.veurey-voroize.fr
Directeur de la publication : Heraud Philippe
Mise en page et impression JD2Tullins



VIE MUNICIPALE

METROPOLISATION

La dernière loi de décentralisation impose à notre communauté d'agglomération le passage en Métropole au 1er Janvier 2015.

Cela implique le transfert par les communes à la Métropole de quatre compétences obligatoires et de compétences optionnelles qui seront le choix des élus communautaires.

Les groupes majoritaires du conseil communautaire d'agglomération, compte tenu du planning contraint, ont décidé de ne transférer dans un premier temps que les compétences obligatoires :

Le développement économique, l'eau, la voirie et le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) seront des compétences exercées par la Métro au 1er janvier 2015.

Quelles sont les conséquences pour nos communes et notamment pour Veurey ?

Faibles concernant le domaine économique puisque nous étions déjà pour une part importante en ZA intercommunale, faibles également au niveau du PLUI puisque notre PLU révisé en début d'année est conforme aux lois Grenelles et au SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et sera donc repris à l'identique dans le PLUI.

Concernant l'eau nous avons déjà par le passé, transféré la compétence assainissement et cela a plutôt été une réussite.



Le plus compliqué va être le transfert de la voirie. Celui-ci a fait l'objet de longs débats pour en fixer le périmètre et les élus ont fait le choix d'un transfert minimum, seulement la voirie de « mur à mur », sans le déneigement ni l'éclairage public qui, avec la propreté resteront à la charge des communes.

Ces transferts auront des conséquences financières pour la future Métropole mais aussi pour les communes et les charges transférées par le bloc communal seront déduites de leur attribution de compensation, tout cela étant évalué par la CLECT (Commission Locale d'Evaluation de Transferts de Charges)

Le groupe ADIS (Agir pour un Développement Intercommunal Solidaire) qui regroupe 21 petites communes dont Veurey

rey, et qui fait partie des quatre groupes majoritaires reste très attentif à ce que cette transformation de notre agglomération se fasse à pression fiscale maîtrisée, dans l'obligation d'un maintien de service à la population identique voire amélioré, tout en préservant le rapprochement avec nos concitoyens et dans une construction de démocratie de proximité.

C'est la territorialisation qui permettra de garantir ces éléments, la gouvernance s'exerçant non pas de manière centralisée mais dans des bassins de vie autour de pôles métropolitains.

Je défends l'idée que le périmètre du SIRD (SIVOM de la Rive Gauche du Drac), qui regroupe les communes de Veurey-Voroize, Noyarey, Sassenage, Fontaine, Seyssinet et Seyssins, peut-être étendu à Claix, serait le bon territoire pour nos communes du nord, tout comme je défends le principe que les territoires doivent être présidés par un Maire d'une des communes, en présidence tournante.

La loi impose les regroupement des communes en communauté d'agglomération ou en Métropole, c'est un choix politique que tous les grands partis de France partagent.

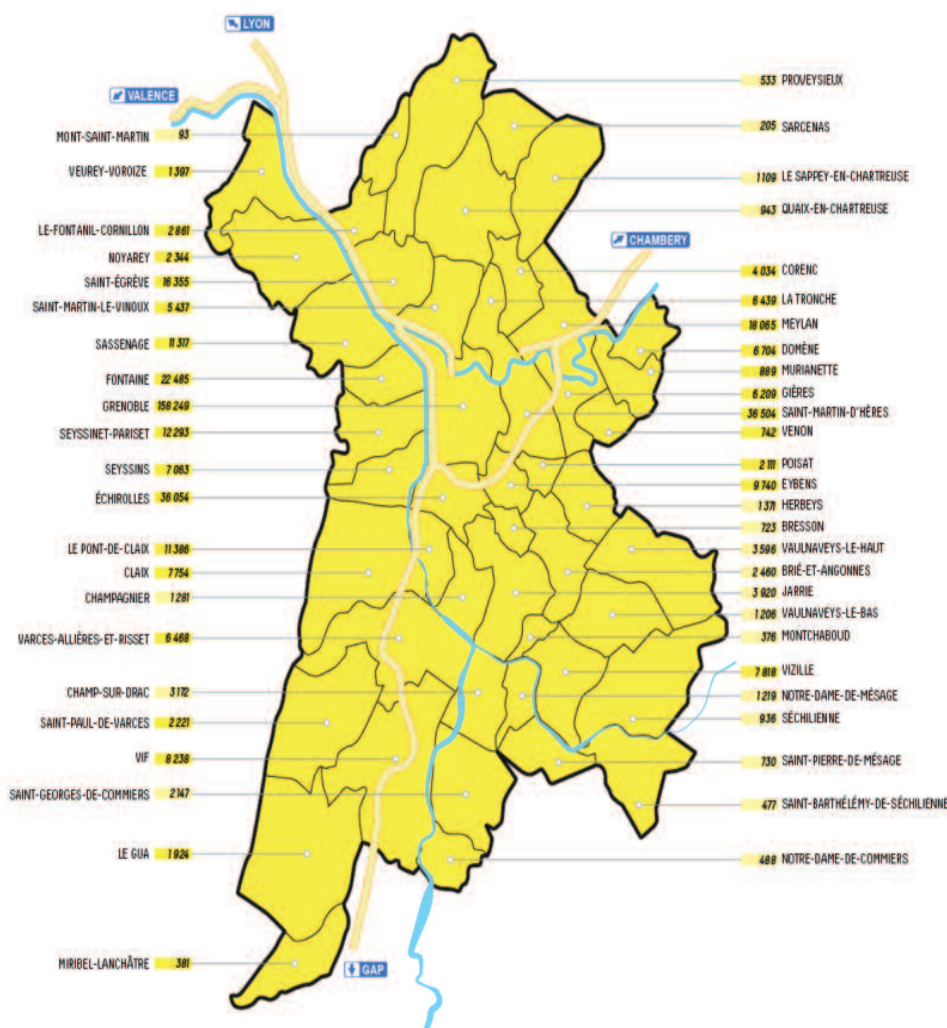
Ne nous voilons pas la face, les 36 600 communes de notre pays sont considérées comme un frein au développement économique et aux économies d'échelle.

Je crois effectivement que les très petites communes ont tout intérêt à se regrouper ou à fusionner, mais je reste aussi convaincu que l'échelon communal est le plus important pour exercer une démocratie de proximité.

En tous cas, toute mon énergie et ma détermination sont mobilisées pour que Veurey garde son identité et trouve sa place dans la future Métropole que nous sommes en train de construire.

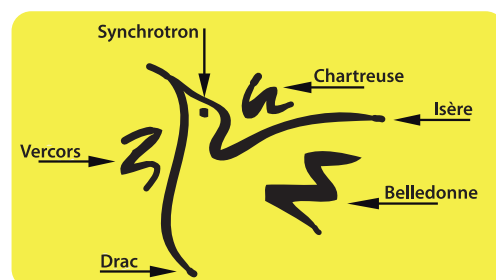
Nous allons organiser une réunion publique sur ce sujet d'importance en novembre et j'espère que vous serez nombreux à y participer.

Le Maire
Guy JULLIEN



Les 49 communes
qui composent
la Metro
pour une Métropole
de 440 000 habitants
en 2015

Pour ceux et celles qui ne connaîtraient pas encore la signification de ce drôle d'oiseau



ADSL

Nous sommes parfaitement conscients du problème avec l'ADSL sur notre village, nous savons les désagréments causés par cet état de fait, aussi bien pour un usage familial que pour un usage professionnel et nous travaillons à trouver des solutions.

Voici quelques explications pour commencer :

Le répartiteur du réseau se trouve à Noyarey. Les câbles qui nous relient à lui sont en cuivre et on sait qu'au delà de 3 à 4 km le signal est très fortement affaibli. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas assez de débit.

Quelles solutions pour améliorer cela ?

Il y en a trois :

> Rajouter deux sous répartiteurs pour notre village pour améliorer le débit ADSL avec les abonnements existants des usagers.

> Installer un émetteur WIFI qui permettrait, via un abonnement spécifique, de profiter d'internet par onde radio en tout endroit du village.

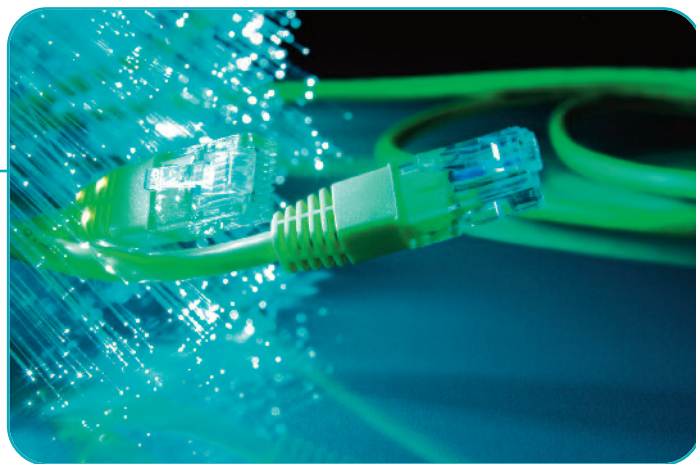
> Attendre le déploiement de la fibre optique, promise par le Conseil Général, solution idéale sur le plan technique, mais sur un calendrier lointain et incertain (2020 pour Veurey).

Notre équipe communale s'est saisie du problème et nous avons cherché des réponses du côté de la première solution technique qui nous a semblé la plus prometteuse.

Nous avons engagé et financé, à hauteur de 3000€, une étude technique auprès d'un Bureau d'étude spécialisé.

Cela nous a permis d'obtenir l'autorisation de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste). En effet il faut d'abord cette autorisation pour pouvoir installer un répartiteur.

Nous avons à présent un engagement de « Orange » sur un déploiement possible du réseau.



Cette étude nous a donné aussi une estimation du coût de cette installation ; nous avons un chiffrage à 200 000€ environ en deux tranches, haut et bas du village.

Nous avons cherché, sans succès jusqu'à présent, des subventions pour un tel investissement.

Maintenant, nous réfléchissons à la faisabilité budgétaire d'un tel investissement tout en continuant à questionner « la Metro » sur des engagements pas trop lointains.

Il s'agit pour nous de décider si engager une telle somme :
– est pertinent alors qu'on nous promet un raccordement à moyen terme.

– constitue un réel service pour la majorité des administrés au regard du coût annoncé.

Des décisions seront prises lors de l'établissement du budget 2015.

Soyez certains que nous prenons la chose avec sérieux et détermination et que nous vous tiendrons informés des décisions dès le début de l'année 2015.

Philippe Monier et Jean Marc Quinodoz

INFOS PRATIQUES

PAYEZ VOTRE TAXE D'HABITATION...

La Direction générale des Finances Publiques souhaite sensibiliser et inciter un nombre important d'usagers à se connecter sur le site impots.gouv.fr pour effectuer leurs démarches en ligne.

Pour ce faire nous avons intégré en page d'accueil de notre site le lien permettant l'accès au paiement en ligne de la taxe d'habitation vous offrant un délai supplémentaire jusqu'au 22 novembre et une date de débit des comptes bancaires au 27 novembre.

Le site de transfert du Petit Port sera fermé à partir du Samedi 15 Novembre 2014

à 17h00 et rouvrira le Samedi 14 Mars 2015 à 9h00. (ATTENTION dépôt uniquement de végétaux).

RETROUVAILLES



A l'initiative de Noëlle DROUOT, Henry CHENYS et Christian MEUNIER-RIVIERE, les anciens élèves de l'école publique de Veurey-Voroize ayant étudié d'une période allant de 1942 à 1964 sous l'autorité de M. & Mme ROUX-BUISSON et de M. & Mme COMTE, se sont réunis 10 ans après leur précédente rencontre à la salle des fêtes le samedi 4 octobre pour fêter à nouveau leurs retrouvailles, où le plaisir est resté intact et fort.

Le maire Guy Jullien fils d'une vieille famille de Veurey, fit un discours de bienvenue puis laissa la parole à Christian

Meunier-Rivière qui remercia l'assistance de leur participation et en profita pour souhaiter l'anniversaire de Michelle Ogier. Henry Chenys prit à son tour le micro et fit notamment le parallèle entre cette journée et la chanson de Patrick Bruel "On s'était dit rendez-vous dans 10 ans".

Après la traditionnelle photo de groupe, la journée se poursuivit autour d'un repas convivial où tout le monde a pu se remémorer ces années passées ensemble à user les bancs de l'école.

Rendez vous fut prit pour dans ????

CROSS DES ÉCOLES

C'est dans le cadre du terrain de foot du village en cette belle matinée du mercredi 8 octobre, que se sont retrouvés les écoliers de Montaud, Noyarey et Veurey pour le cross des écoles "édition 2014". C'est sous la direction de Céline leur professeure d'EPS aidé des instituteurs(trices) et de nombreux parents présents, que les 320 enfants ont pris le départ des différentes courses organisées suivant leurs catégories bien sûr.

Côté intendance le Sou des Ecoles était là pour offrir une collation à tous les participants. Au final tout c'est parfaitement déroulé grâce à une organisation sans faille.





CLV



L'association Culture & Loisirs est heureuse de vous accueillir les 22 et 23 novembre à la salle des fêtes pour la 18ème exposition "Arts et artisanat".

Venez découvrir les œuvres des nombreux artistes et créateurs : peinture, photos, sculpture, poterie, broderie, cartonnage, bijoux...

Le vernissage aura lieu samedi à 18 h.

Tombola : billets à 1€ en vente durant tout le week-end. Les lots sont des œuvres offertes par les artistes, le tirage se fera dimanche à 17 h

Nouveau : Atelier initiation au cartonnage dimanche matin.

Nous vous attendons nombreux pour partager avec nous ce week-end.

samedi 22 novembre à partir de 15 h
dimanche 23 novembre 2014 de 10h à 18h

Exposition

Arts & Artisanat

Salle des Fêtes - Veurey Voroize

Vernissage - Samedi à 18 h

Entrée libre

ECOLE DE MUSIQUE



Un peu de Beaujolais toujours nouveau (et avec modération), de la bonne humeur, des amis et beaucoup de musique, c'est l'apéro que l'association Musicale vous propose pour le Vendredi soir 21 Novembre à partir de 18h30 à la salle de fêtes.

Venez nombreux, venez à pied, vous vous garerez plus facilement. Emmenez vos voisins, un chauffeur et vous pourrez ignorer

quelques préceptes de modération. L'apéritif musical sera animé par un ensemble de Jazz.

Le but premier est de vous faire entrer dans le week-end de manière conviviale, d'oublier ces jours qui raccourcissent et la fraîcheur qui s'installe, de discuter autour d'un verre de Beaujolais nouveau bien sûr et pour les plus gourmands d'une assiette de charcuterie et fromage.

Le tout comme d'habitude pour abonder aux finances de l'association. Pas d'inscription préalable, juste de la bonne humeur.



CLUB CANIN SOUS LE MASSIF VERCUSIEN - CCSMV

Une nouvelle association vient de s'installer sur notre commune. Il s'agit du Club CCSMV "Club Canin Sous le Massif Vercusien" présidé

par Mr François Pellerin. Situé dans la ZAC au 600 rue de la Béalière, cette association loi 1901 a 41 ans d'existence, affiliée à la Société Canine Rhône Alpes elle même rattachée à la Société Centrale Canine (SCC reconnue d'utilité publique et dépendante du Ministère de l'Agriculture).

Le club est ouvert tous les samedis matin de 9h15 à 11h00.

Aides et Conseils pour l'éducation des chiens toutes races, petites ou grandes quelque soit la catégorie dès l'âge de deux mois et vaccins effectués). Préparation d'équipes cynophiles de compétition (Agilité, Obéissance, ...) et autres disciplines : Chien Visiteur

dans les résidences pour personnes âgées par exemple.

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le site : <http://club.canin.smv.free.fr>





LA MAISON DES P'TITS BOUTS

Pour la semaine du goût qui se déroulait du 13 au 17 octobre, la maison des P'tits Bouts a travaillé sur les couleurs. Chaque journée était sous le signe d'une couleur différente.

Le mercredi était la journée "verte" et les enfants des Petits Mirlins sont venus faire de la cuisine avec nous. Nous avons réalisé des cakes aux olives et de la tapenade que nous avons dégusté tous ensemble après la sieste.

Nous avons passé un bon moment convivial tous ensemble.

> Rappel : La MAISON DES P'TITS BOUTS sera fermée le lundi 10 Novembre 2014

> Vacances de Noël : fermeture du mercredi 24 Décembre au soir au Lundi 05 Janvier au matin.



ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE
NOYAREY – VEUREY



Prochaine collecte

Veurey Voroize
Salle des fêtes
lundi 17 novembre
de 17h à 20h

*Ne venez pas à jeun. Si possible, buvez sucré 1h à 1h30 avant le don
et évitez toute matière grasse au repas de midi.*

Pourquoi donner son sang ?

Ce geste est vital.

Il n'existe pas aujourd'hui de produit capable de se substituer au sang humain. Chacun d'entre nous connaît quelqu'un qui en a besoin dans le cadre de :

- Opérations diverses : 27%
- Maladies du sang telles que thalassémie et drépanocytose : 27%
- Cancers et plus particulièrement la leucémie : 22%
- Hémorragies : 9%

Les dons progressent moins vite que la demande :

45000 poches de sang sont nécessaires chaque semaine en France.

Le bureau est prêt à accueillir tous les donneurs et non donneurs souhaitant s'investir dans la vie de l'amicale pour le don du sang bénévole.

VEUREY SOUS LES EAUX, INONDATIONS DU 21 OCTOBRE 1928



INFORMATIONS UTILES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Tél. 04.76.85.16.80

- > Lundi 15h-17h
- > Mardi 8h-12h / 13h-17h
- > Mercredi et Vendredi 13h-17h
- > Jeudi 8h-12h/13h-18h
- > Samedi 8h-12h

NUMÉROS D'URGENCE/SANTÉ

Cabinet médical :

• **Médecins généralistes** : Dr. PAR-
MENTIER Christophe et Dr. PAUTHIER
Laurent : 04.76.53.95.29

• **Kinésithérapie** : Marie José MICHAL
04.76.53.94.26

• **Podologue** : Pierre-Olivier FORTOUL :
04.76.43.88.09

• Infirmières :

- Pascale FAURE : 04.76.53.81.26 /
06.80.72.99.30

- Bénédicte ZUANON : 06.01.45.69.54

- Laurence LAVERRIERE : 06.14.01.45.80

• **Psychologue** : Cécile RONDAN :
06.45.81.74.72

Pour les urgences : 15

Gendarmerie de Sassenage :
04.76.27.42.17

Police et gendarmerie : 17

Pompiers – centre de secours :
18 ou 112 depuis un téléphone portable

SAMU : 15 ou 112 depuis un téléphone
portable

Urgences 114 : 114 par fax ou sms, pour
les personnes ayant du mal à entendre
ou parler

Centre anti poison : Tél. : 04 72 11 69 11

Pharmacies et dentistes de garde :
Tél. : 3915 (numéro surtaxé)

VOS RENDEZ-VOUS

Samedi 15 novembre
à partir de 19h30 à la SDF
repas Dauphinois
et soirée dansante
organisé par le
Comité d'Animation

Lundi 17 novembre
de 17h00 à 20h00
don du sang à la SDF

Vendredi 21 novembre
à partir de 18h30
à la SDF Beaujolais
en musique avec
l'association Musicale

22 et 23 novembre
à la SDF
Expo annuelle des
Artistes Veurois